

**Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz**

**Mercredi 15 février de 19h30 à 21h30**

**Collège de Malley**

- Parents :** M. Jaouad **Ibriz**, Mmes Elaine **Gysler**, Davida **Del Curto**, Meryl **Liste** et Nara Alessandra **Calero Rochet**
- Professionnels :** M. Jonas **Piguet**, Mmes Carine **Colletti**, Fanny **Neuffer**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, Justine **Beco**, Sylvie **Perret**
- Organisations :** Mme Prune **Jaillet**
- Excusés/absents :** Mmes Sandrine **Evéquo**, Nicole **Morax**, Aku **Tsetse** et Nathalie **Jaunin**

**Ordre du jour**

1. Accueil par Mme Meryl Liste, Présidente de la Commission
2. Retour sur les "listes au Père Noël" faites par chaque collège
3. Festival 2018
4. Communication avec les parents
5. Divers

**1. Accueil par Mme Meryl Liste, Présidente de la Commission**

Confirmation de la présence de M. Gilles Lambert de la police pour le 4 avril 2017. Mme Martine Stocker, PressMitic de Prélaz, sera également présente.

M. Monney a été contacté par mail mais il n'y a pas encore de date fixée. Nous devons lui envoyer une liste plus précise.

**2. Retour sur les "listes au Père Noël" faites par chaque collège**

La Présidente propose de rassembler toutes les idées pour les envoyer ensuite à M. Monney.

- **Malley :** La liste a été faite par les classes avec un petit budget pour que ce soit réalisable. Une deuxième liste a été réalisée mais celle-ci n'est pas très idéale car souvent trop cher ou irréalisable ou non adéquat au niveau de la sécurité. L'idée d'une vente de pâtisserie pour financer a été soulevée. Mme Bühlmann Cordey a rencontré M. Monney de manière informel.

Liste réalisable :

Ping-pong, basket, volley, puissances 4, banc, maison, mousse, peinture sur sol, caisse de livres, buts de foot.

Liste moins réalisable :

Mini golf, tourniquet, trampoline, château gonflable, balançoire, araignée à grimper.



Pour la peinture sur sol, il s'agit de playform. Il fond sur le sol. C'est mou mais lorsqu'il est chauffé, cela devient dur.

- **Provence** : Une liste doit être transmise à Mme Jaunin pour M. Monney car la cour est très petite, fermée et angulaire. Elle est un peu dangereuse.
- **Valency** : Il y a des coffres à jeux, pas de jour fixe (liberté des enseignantes).

Liste : marelle, twister, coin pique-nique, petite maison, espace couvert, banc de l'amitié fixé, espace avec revêtement souple, réhabiliter l'espace en arène qui est insalubre (fermer l'espace et mettre des tables), vélos.

- **Petit collège de Prélaz** : tronc sculpté, « parcours Vita », cabane. Proposition de faire une collaboration avec les bûcherons de la Ville de Lausanne.  
Proposition de Mme Del Curto d'installer des plantes grimpantes sur le grillage du terrain de foot.
- **Grand collège de Prélaz** : buts de foot, banc, espace couvert, jeux pour les grands.

Définition du banc de l'amitié : pour les enfants seuls ou ceux qui ont des conflits. Cela permet de créer des liens et de permettre de résoudre les conflits entre eux.

Comment faire pour avoir les cours propres ?

Les cours sont du domaine public. Faut-il demander aux éducateurs de rue ou mettre un panneau ? Provence a investi le voisinage avec des peintures. Cela va, depuis, beaucoup mieux.

La proposition de faire une demande à la Ville avec des faits est évoquée. Nous allons poser la question à M. Lambert lors de la prochaine rencontre.

Mme Prune Jaillet va demander à la SPADOM de venir à une de nos rencontres, soit le 16 mai ou le 14 juin et Mme Justine Beco s'occupe de trouver des informations sur playform.

### 3. Festival 2018

Le groupe de travail s'est réuni le 12 février pour la première fois. Il est composé d'enseignants motivés et de parents de Prélaz et Malley.

Les dates seront fixées lors de la prochaine séance du 23 mars. Mais l'idée est d'organiser le festival sur un week-end : le vendredi soir à Prélaz de 18h à 21h avec une cérémonie d'ouverture et une animation. Le samedi dès 13h avec des scènes ouvertes et une soirée « incroyables talents » à Provence et le dimanche dès 9h, un brunch à Malley suivi d'une cérémonie de clôture.

Le groupe culture et loisirs de Prélaz en a parlé. Faire le lien avec le collège du Belvédère qui ont déjà organisé un concours "incroyables talents".

On pourrait jumeler le festival avec la fête du quartier organisée par le Centre de quartier.

Proposition de Mme Del Curto de regarder avec Lausanne Estival.

### 4. Communication avec les parents

Mmes Fanny Neuffer et Prune Jaillet se sont rencontrées pour en discuter.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Elles proposent qu'on fasse un compte rendu aux parents, afin de leur présenter les projets de la Commission et de permettre aux parents de participer à ces projets.

Pour cela, l'adresse email de la Commission a été créée :  
commission.prelaz@gmail.com

Nous proposons de faire un flyer pour les parents et d'éventuellement faire une page sur le site de Prélaz.

Nous avons évoqués l'idée de faire un café parents-enseignants mais il y a déjà plusieurs activités mises en place.

Mmes Neuffer et Jaillet proposent quelque chose de plus simple :  
Une rencontre 2x par année (une au début et une à la fin) sous forme de déjeuner. Ce serait organisé par collège.

Pour tisser le lien entre parents, elles proposent de faire un café tous les 3 mois, le matin avec l'infirmière scolaire dans une salle mise à disposition. Mais il n'y aurait pas d'enseignants présents.

## 5. Divers

- Commission du quartier : séance publique en avril sur la mobilité des transports.
- Mme Alessandra Nara Calero Rochet annonce sa démission car elle ne se sent pas à l'aise et ne sait pas comment s'investir plus.  
Nous allons proposer à Mme Patricia Arana Espinoza (suppléante) si elle désire nous rejoindre en temps que membre active.

La prochaine séance de la Commission d'établissement de Prélaz aura lieu le 4 avril au collège de Provence.

Jonas Piguet  
Secrétaire

19.02.2017

Lausanne, mai 2017SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------